

MODIFICATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME N°4

VERT-SAINT-DENIS Seine-et-Marne

Architectes-Urbanistes :
Rivière-Letellier
52 rue Saint Georges
75009 Paris
Tel : 01.42.45.38.62
email : rivlet@wanadoo.fr

PIECE
4.5

Approuvé le 14 décembre 2020

Éléments remarquables et protégés du paysage

Echelle : 1/3000e

Éléments de paysage protégés par l'article L.151-19°

- Arbre remarquable
- Alignement végétal d'intérêt
- - - Angle de vue intéressant

- Mur contribuant au paysage
- - - Perspective
- Espace végétal
- Élément bâti jouant un rôle important dans le paysage

Éléments contribuant au paysage et ayant une autre protection ou classification

- Espace boisé classé
- Espace paysager
- Limite communale

